

VIE DU VILLAGE

Réservez votre soirée !

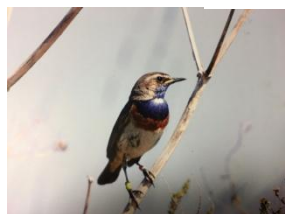


L'association L'environ Charentillais vous invite Square Jean-Baptiste Claveau (parking Maison des Associations) le **samedi 7 Mai** de 17h à 22h pour un apéritif en musique.

Entrée libre, buvette, petite restauration et animations ! Venez nombreux.

CONSEIL MUNICIPAL

Courts extraits Conseil du 22 Mars 2022



- Une minute de silence a été observée en hommage à **M. Paul Evin**, qui a été conseiller municipal pendant 6 mandats de 1959 à 1995 et 1er adjoint de 1977 à 1983. Ci-contre un

petit rouge gorge bleu immortalisé par M. Evin à Guérande, il était un formidable photographe animalier.

- Lors de ce Conseil les budgets 2022 de fonctionnement et d'investissement du **Budget Principal, Assainissement et Boulangerie** ont été votés. Ils avaient été travaillés en commission Finances un mois auparavant et validés par le Trésorier Public. Les tableaux chiffrés seront consultables lors de la publication du compte rendu du Conseil Municipal très prochainement sur le site de la commune.

- Les **subventions de fonctionnement aux associations** ont été votées pour les montants suivants :

- *Associations communales* :
- Amicale des Combattants de Charentilly : 200
- Fils d'Argent : 550 - Astro-Gâtines : 600
- La Boule Joyeuse : 300

- Comité des Fêtes : 600 (et participation à l'achat de mobilier)
 - Environ Charentillais : 1000 - Charentifête : 1200
 - Union Sportive de Charentilly : 1400
 - Association des Parents d'Elèves : 700+600 à titre exceptionnel pour contribution charges sociales
 - Union Sportive de l'Ecole Primaire : 950
 - Déco'Bois-lumières : 1000
 - *Autre association sociale du territoire* :
 - Solidarité Neuillé Pont-Pierre- Neuvy le Roi : 130
- Par ailleurs 3 subventions exceptionnelles ont été accordées : 480 euros à l'USEP pour une sortie scolaire avec hébergement pour les CE2, CM1 et CM2; 500 à L'Environ Charentillais pour la soirée du 7 Mai et 500 à Charentifête pour l'animation de la Fête du Village le 25 Juin.

- Fixation des taux de **fiscalité directe locale** : la loi de finances pour 2020 ayant acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales, l'Etat compense ce produit fiscal pour les communes en leur transférant le taux départemental, soit un taux global de taxes foncières de 38.56% sur les propriétés bâties et de 44.44% sur les propriétés non bâties pour 2022, taux identiques à 2021.

- Modification du dossier de **location** des salles Madeleine Guillemot et préau de la Maison des associations : quelques petits aménagements ont été apportés et pour la salle des fêtes un seul tarif sera appliqué maintenant avec cuisine. Ces nouveaux règlements d'utilisation seront prochainement mis à jour sur le site de la commune.

ECOLE

Le mot de la Directrice



Mme Lemarié, directrice de l'école, vous informe :

*Si vous venez d'emménager à Charentilly, et/ou si votre enfant n'est pas encore inscrit à l'école pour l'année scolaire 2022/2023 ou s'il est né en 2019, vous pourrez dès à présent procéder à **son inscription auprès de la Directrice de l'école.**

En raison de la situation sanitaire, cette inscription se fera **uniquement sur rendez-vous**. Merci de contacter l'école au 02.47.56.70.48 le vendredi à partir de 9h (jour de décharge de direction).

Vous devrez au préalable en avoir avisé la Mairie qui vous remettra un certificat d'inscription.

Pour que l'admission de vos enfants soit enregistrée, vous devez vous présenter à l'école avec : le livret de famille, un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication, le certificat d'inscription délivré par la Mairie, un certificat de radiation et le livret scolaire (en cas de changement d'école).

Nous vous rappelons que l'inscription à l'école implique l'engagement pour la famille d'une fréquentation scolaire régulière.

ASSOCIATIONS

Sports & Loisirs

- L'union Sportive de Charentilly vous informe de séances " portes ouvertes " pour la gym du jeudi matin: vous êtes disponible de 9h15 à 10h15 ? Venez découvrir la **gym active** avec Eric, animateur dynamique et sympathique. Ca se passe salle Polyvalente de début avril à fin juin, venez faire une séance et parlez en autour de vous pour les personnes qui cherchent une séance en journée, même dans les communes voisines!



- la Bibliothèque organise sa séance de **lecture de contes** le samedi 23 Avril à 10h15 sur le thème de l'amitié,

et le lundi 2 Mai pour

les assistantes maternelles.

Par ailleurs des livres de l'Ecole des Loisirs offerts par la municipalité sont venus agrémenter l'offre de la Bibliothèque, venez les découvrir.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Pour les petits



Le FC GATINE CHOISILLES lance une nouvelle section **baby foot** (enfant né(e) de 2017 à 2019)

Cette section n'a pas pour ambition de faire de votre enfant (fille ou garçon) le Messi ou Ronaldo de demain. L'objectif étant de développer son éveil corporel, sa motricité avec pour support la pratique du football, les enfants

s'amuseront sur des jeux autour du ballon rond. Le contact avec les autres leur permettra l'apprentissage du sport collectif. Il faut seulement fournir un accord parental et un questionnaire de santé. Les séances gratuites auront lieu tous les samedis de 11H00 à 12H00 au stade de Neuillé Pont Pierre à partir du 30/04 jusqu'au 25 juin (excepté le samedi 28 mai). Ce projet a été validé par le Comité Directeur et sera encadré par Mathys Larcher, Mélanie et Fabien Boistard.

Le groupe sera limité à 10/12 enfants maximum par séance, les inscriptions se feront en ligne sur le site Kalisport : <https://fcgc.kalisport.com/babyfoot>

SERVICE COMMUNAL

Informations

- Attention l'**Agence Postale Communale** sera fermée du 16 au 24/04/22 inclus et la mairie ouvrira à 9h le matin pendant cette période.

- Les bureaux de votes pour les **élections présidentielles** seront ouverts de 8h à 19h, les 10 et 24 avril salle M. Guillemot.

VOIRIE

Fin avril-début mai

- 2 **avaloirs** seront installés pour l'écoulement des eaux pluviales Rue de la Croix St Jean et Rue du Moulin Moreau,

- 4 îlots de **stationnement** seront réalisés Rue du clos Faroux entre le stop et la RD938,

- devant la mairie, la **bande de roulement** sera refaite en enrobé col clair perturbant l'accès à la mairie et le stationnement pendant une semaine.

MAIRIE

Horaires & Communications

Tel : 02 47 56 65 46

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet : www.charentilly.com

Pages Facebook et Instagram

Mme Le Maire et les Adjoint(e)s reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

MAIRIE :

Lundi – Mardi – Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

AGENCE POSTALE :

Lundi – Mercredi : de 14h à 16h30
Samedi : de 9h à 11h30

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 19 avril 2022, à 19 h salle du Conseil.

Le Procès-Verbal officiel du CM du 22 mars est consultable sur le site internet de la commune dès sa validation